

INFORMATIONS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FDS :**Préparation :**

Code produit : 998 0410
Désignation : PRODUIT DE DEROCHAGE ROSE "3P" POUR ALLIAGES D'OR 1KG
Utilisation : Produits chimiques de laboratoire, métaux désoxydation

Identification de la Société :

Raison Sociale : Cookson-CLAL
Adresse siège social : 5 Chemin du Plateau 69570 Dardilly
Telephone : 0800 878 202
E-mail : service.client@cookson-clal.com

Numéro d'appel d'urgence :

N° ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 - <http://www.centres-antipoison.net>

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Antipoison Français.

Ces centres antipoison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon les règlements CE n° 1907/2006, CE 1907/2006 (REACH), CE 1272/2008 (CLP) et CE 453/2010 (SdS)

Version 6 Date de révision 20 /12/ 2024 (PAGES 6) - Date d'impression 20/12/2024

1.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit: **3P—P3 art. A.01210**

Non INDEX: 016-026-00-0; CAS: 5329-14-6

Numéro REACH : Un numéro d'enregistrement n'est pas disponible pour cette substance parce que la substance ou ses utilisations sont exemptées de l'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou l'enregistrement est prévu à une date ultérieure.

1.2

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : produits chimiques de laboratoire, métaux désoxydation

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COOKSON-CLAL

Adresse : 5 Chemin du plateau

Localisation et état : 69570 Dardilly FRANCE

Tél : 0800 878 202

e-mail de la personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité

service.client@cookson-clal.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Pour toute information urgente, veuillez contacter le +39 0143.489791 (Lundi -Vendredi des 08.00/17.00)

02 6610101029 (24 heures sur 24, Centre antipoison, Hôpital de Niguarda, Ca'Granda - Milan)

centre antipoison de Milan 02 66101029 (CAV Niguarda Ca 'Granda-Milan)

0382 24444 Centre antipoison Pavia (CAV-Pavie IRCCS Fondazione Maugeri)

centre antipoison de Bergame 800 883300 (CAV Ospedali Riuniti -Bergamo)

centre antipoison de Florence 055 7947819 (CAV-Florence hôpital Careggi)

centre antipoison de Rome 06 3054343 (CAV Policlinico Gemelli à Rome)

centre antipoison de Rome 06 49978000 (CAV-Rome Policlinico Umberto I)

centre antipoison de Naples 081 7472870 (CAV Cardarelli Hospital-Naples)

2.

DÉTERMINATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008[EU-GHS/CLP].

irritation cutanée (Catégorie 2), H315

Irritation des yeux (Catégorie 2), H319

Toxicité chronique pour le milieu aquatique (Catégorie 3), H412

Pour le texte intégral de danger (H) indications mentionnées dans cette section, voir la section 16.

Classification selon les directives européennes 67/548 / CEE ou 1999/45 / CE

R52 / 53

Xi Irritant R36 / 38

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange d'oxydes d'azote (NOx), les oxydes de soufre

5.3 Conseils aux pompiers

Porter en cas d'incendie, si nécessaire, l'équipement de protection respiratoire à adduction d'air indépendant.

5.4 Autres informations donnée non disponible

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs / brouillards / gaz.

Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les poussières.

Prévoir une ventilation adéquate.

Évacuer le personnel vers les zones de sécurité.

Voir la section 8 pour les équipements de protection individuelle.

6.2 Précautions environnementales

Éviter toute fuite ou un déversement, si cela peut se faire sans danger. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. La dispersion dans l'environnement doit être évitée.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et pelleter. Gardez à récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Éviter la formation de poussières et d'aérosols.

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Pour les précautions voir la section 2.2.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver au frais. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.

7.3 Utilisation spécifique

Outre les utilisations décrites dans la section 1.2 pas d'autres utilisations spécifiques couvertes.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec le lieu de travail

Il ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Protection individuelle :

- Yeux / visage

lunettes de sécurité avec des écrans latéraux conformes à la norme EN166 Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE)

- Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être inspectés avant d'être utilisés. Utiliser une technique pour enlever les gants (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter le contact de la peau avec ce produit Eliminer les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois applicables et bonnes pratiques de laboratoire. Lavez et séchez vos mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la directive européenne 89/686 / CEE et la norme EN 374 qui en dérive plein contact

Matériau: caoutchouc nitrile Épaisseur minimum: 0,11 mm Temps de pénétration: 480 min Matériel testé: Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Matériau: caoutchouc nitrile Épaisseur minimum: 0,11 mm Temps de pénétration: 480 min Matériel testé: Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, tél. +49 (0) 6659 87300, e-mail sales@kcl.de, méthode d'essai: EN374

Si elle est utilisée en solution, ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions autres que celles mentionnées dans la norme EN 374, contactez le fournisseur des gants homologués par la CE. Cette recommandation vaut par le biais d'un avocat et doit être évalué par un hygiéniste industriel et un agent conscient de la situation spécifique de l'utilisation attendue par nos clients en matière de sécurité. Il ne doit pas être interprétée comme une approbation d'un scénario d'exposition spécifique.

- La protection physique :

si la quantité l'exigevêtements étanches, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

- La protection respiratoire

Pour de faibles niveaux d'un appareil respiratoire à usage d'exposition pour les poudres de type P95 (US) ou de type P1 (EU EN 143). Pour les plus hauts niveaux de protection à utiliser des respirateurs cartouches de type OV / AG / P99 ou ABEK-P2 (EU EN 143). Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

- Contrôle de l'exposition de l'environnement :

Éviter toute fuite ou un déversement, si cela peut se faire sans danger.

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

La dispersion dans l'environnement doit être évitée.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

a) Aspect Forme: poudre, cristallin

Couleur: rose

b) Odeur donnée non disponible

c) Seuil olfactif donnée non disponible

d) un pH de 1,5 à 10 g / 1 à 20 °C,

e) plage de fusion: 215-225 °C - décembre

f) le point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition. aucune donnée disponible

g) point de Flash. aucune donnée disponible

h) Taux donnée non disponible d'évaporation

i) Inflammabilité (solide, gaz) donnée non disponible

j) Inflammabilité limites d'explosivité supérieure / inférieure ou pas de données disponibles

k) Pression de vapeur 0,008 hPa à 20 °C 0025 hPa à 100 °C

l) Densité de vapeur donnée non disponible

m) Densité relative 2,151 g / cm³ à 25 °C

n) Solubilité dans l'eau 213 g / 1 à 20 °C; 470 g / 1 à 80 °C,

o) Coefficient de partage: n-octanol / eau donnée non disponible

p) température d'auto-inflammation donnée non disponible

q) Température de décomposition 209 °C -

r) Viscosité donnée non disponible

s) Propriétés explosives donnée non disponible

t) Propriétés comburantes donnée non disponible

u) COV= 0

9.2 Autres informations de sécurité donnée non disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions de stockage recommandé. Si se décomposent à 205 °C

10.3 Possibilité de réactions dangereuses donnée non disponible

10.4 Conditions à éviter donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles: Agents oxydants forts, bases fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux nesun

D'autres produits de décomposition dangereux - donnée non disponibles.

En cas d'incendie: voir la section 5

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë

DL50 Oral - rat - 3,160 mg / kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)

DL50 Oral - rat - 1,312 mg / kg

Remarques: Effet comportemental: Excitation Attitude: altérations du temps de sommeil

Oral LD50 - cochon Guinée - 1.050 mg / kg

Remarques: Effet comportemental: Excitation Attitude: altérations du temps de sommeil

Inhalation: donnée non disponible

Dermal: donnée non disponible

corrosion / irritation cutanée

Peau - lapin

Résultat: irritation modérée de la peau (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Peau - Humain

Résultat: Irritation légère de la peau

irritation des lésions oculaires graves / irritation oculaire

Yeux - lapin

Résultat: irritation modérée des yeux (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée donnée non disponible

Mutagénicité des cellules germinales donnée non disponible

Cancérogénicité donnée non disponible

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1% est identifié comme cancérogène connu ou prévu par le CIRC.

Toxicité pour la reproduction donnée non disponible

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique donnée non disponible

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée donnée non disponible

Danger par aspiration donnée non disponible

plus d'informations

RTECS: donnée non disponible

Le produit est extrêmement destructeur pour les muqueuses et des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau, les symptômes et les signes d'intoxication sont: sensation de brûlure, toux, respiration sifflante, laryngite, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements, l'inhalation peut provoquer les symptômes suivants: spasme, inflammation et oedème des bronches, spasme, inflammation et oedème du larynx, l'aspiration ou l'inhalation peut causer une pneumonie chimique.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 toxicité

Toxicité pour le poisson CL50 statique d'essai - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 70.3 mg / l - 96 h (Ligne directrice 203 de l'OCDE)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Remarques: donnée non disponible

Algues toxicité Remarques: donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Résultat: - Difficilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol donnée non disponible

12.5 Résultats de PBT et vPvB

évaluation PBT / vPvB non disponible au besoin ou non effectué l'évaluation de la sécurité chimique.

12.6 Autres effets néfastes Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit, solutions et les excédents non recyclables à une entreprise d'élimination autorisée. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.

récipients contaminés. Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR / RID: 2967 IMDG: 2967 IATA: 2967

14.2 ONU Nom d'expédition

ADR / RID: ACIDE SULPHAMICIM

SECTION 15: Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) n ° 1907/2006.

15.1 Sécurité, santé et d'environnement, une législation spécifique pour la substance ou du mélange
aucune donnée disponible

Évaluation de la sécurité chimique 15.2

Ce produit n'a pas été procédé à une évaluation de la sécurité chimique.

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral de danger (H) des indications mentionnées à l'article 2-3.

Toxicité chronique aquatique chronique pour le milieu aquatique

Eye Irrit. irritation des yeux

H315 Provoque une irritation de la peau.

H319 Provoque une irritation des yeux.

H412 Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Peau Irrit. irritation de la peau

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

Xi Irritant

R36 / 38 Irritant pour les yeux et la peau.

R52 / 53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Plus d'informations

Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes, mais ne peuvent pas être exhaustives et devront être utilisé comme un guide. La société ne peut pas «être tenu responsable de tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus.

Changements à la révision précédente.

Des modifications ont été apportées aux sections suivantes: 1-2

2.2 Eléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008[CLP].

Pictogramme



GHS07 IRRITANT

Avertissement DANGER

Indications de danger

H315 Provoque une irritation de la peau

H319 Provoque une irritation des yeux.

H412 Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Des conseils de sécurité

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE YEUX: Rincer pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact, si elle est présente et facile le faire.

Continuer à rincer.

Actif sans risqué

2.3 Autres dangers - aucun

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Composant Classification Concentration

Synonymes: acide amidosulfonique

Formule: H3NSO₂

Poids moléculaire: 97.09 g / mol

CAS: 5329-14-6; CE: 226-218-8; Non INDEX: 016-026-00-0

composants dangereux selon le Règlement (CE) n ° 1272/2008

Composant Classification Concentration sulfamidique acide <= 100%

Peau Irrit. 2; Eye Irrit. 2;

Aquatic Chronic 3; H315, H319, H412

Pour le texte intégral des codes H et phrases R mentionnées dans cette section, voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire pas, donner la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

avalement

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont dans la section 2.2 sur l'étiquetage et/ou à l'article 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires donnée non disponible